ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel de direction

Question écrite n° 73928

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann expose à M. le ministre de l'intérieur le cas d'un EPCI et d'une commune souhaitant disposer d'un directeur général des services commun aux deux entités. Elle lui demande si une telle initiative est possible et dans l'affirmative, dans quel cadre juridique le recrutement doit s'effectuer.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73928
Rubrique : Coopération intercommunale
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 17 février 2015, page 1039
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)